

LIMOGES MÉTROPOLÉ
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole,
du 27 février 2026
Arrêté portant mise à jour du
Plan local d'urbanisme de la
commune de Solignac
N° 27909
Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles
R.120-1, R.121-1 et R.122-10;
Vu la délibération en date du 18 février 2020 approuvant
le Plan local d'urbanisme de Solignac;
Vu l'arrêté n° 67-2026-027-1026 du 29 janvier 2026,
portant révision du classement, source des
infrastructures de transports terrestres du
département de la Haute-Vienne;
Vu notamment le document annexé à l'arrêté
l'arrêté n° 67-2026-027-1026 du 29 janvier 2026,
avec la liste des sites classés du département de la
Haute-Vienne, et le plan de classement, source des
infrastructures de transports terrestres de la commune
de Solignac;
CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre à jour les
annexes du dossier du Plan local d'urbanisme de la
commune de Solignac;

ARRÊTÉ
ARTICLE 1. Les annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Solignac sont
mis à jour au vu des documents annexés au présent arrêté.
A cet effet, a été reportée dans les annexes du document, la décision suivante :
- l'arrêté n° 67-2026-027-1026 du 29 janvier 2026, portant révision du classement
source des infrastructures de transports terrestres du département de la Haute-
Vienne;
ARTICLE 2. La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du
public à la mairie de Solignac et au siège de Limoges Métropole à la date du présent
arrêté.
ARTICLE 3. Le présent arrêté sera affiché à la mairie de Solignac et au siège de
Limoges Métropole, durant un mois.
Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole
Signé électroniquement le 24/03/2026
Publié le mercredi 04 mars 2026
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le
Tribunal administratif compétent, comptant dans un délai de deux mois à
compter de sa publication.
Recours dirigé contre le préfet
du département de la Haute-Vienne
N° de recours : 24030001

ARRÊTÉ

Arrêté portant mise à jour du Plan local d'urbanisme de la commune de Solignac

1 DOCUMENT - Publié le 4 Mars 2026

 **27909.pdf**
(.pdf, 1,6 Mo)

 **TÉLÉCHARGER**